

PC40

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Valant démolition

REALISATION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER COMPRENANT 169 LOGEMENTS COLLECTIFS EN ACCESSION LIBRE 94 LOGEMENTS LOCATIFS AIDES ET UNE LOGE

8 / 10 Rue Claude Bernard
Rue de Chevreuse
78310 – MAUREPAS

NOTICE DE SECURITE

1. Physionomie générale du projet :

La présente demande de permis de construire porte sur la réalisation d'un ensemble immobilier comprenant 3 bâtiments (A, B et C) regroupant 169 logements en accession libre et 3 bâtiments (D, E et F) regroupant 94 logements locatifs aidés, sur un terrain situé au 8-10 rue Claude Bernard, sur la commune de Maurepas (Yvelines).

Les 6 bâtiments indépendants comprennent chacun son hall d'entrée et sa cage d'escalier.

L'accès piétons aux différents halls est assuré par un cheminement piéton, directement depuis le domaine public, rue de Chevreuse et par des espaces ouverts au public, rue Claude Bernard.

La majorité du stationnement est réalisé en sous-sol, dans 3 parkings distincts (94, 36 et 151 places) distribué par une rampe commune accessible depuis le Sud du terrain par la rue Claude Bernard.

Le parc de stationnement destiné aux visiteurs comportant 9 places, se situe en surface et est accessible au Sud-Est du terrain par la rue Claude Bernard.

2. Réglementation applicable :

Code de la construction et de l'habitation R 123.1 à R123.55, R121.1 et suivants

Circulaire du 3 mars 1975

Arrêté du 23 juin 1978

Arrêté du 31 janvier 1986 modifié le 18 août 1986

Règlement sanitaire départemental.

3. Classements :

Logements collectifs :

Bâtiment A – 2^{ème} famille

Bâtiment B – 2^{ème} famille

Bâtiment C – 2^{ème} famille

Bâtiment D – 2^{ème} famille

Bâtiment E - 3^{ème} famille A

Bâtiment F – 2^{ème} famille

Les parcs de stationnements en sous-sol ont une surface inférieure à 6000 m².

4. Implantation et accès de secours :

Les façades principales des bâtiments sont accessibles par les sapeurs pompiers par des voies répondants aux caractéristiques des voies engins (largeur 4 m, R mini 11m...). La façade principale du bâtiment E (3^ofamille A) est située à une distance comprise en 1 et 8m de la voie engin.

L'accès aux différents halls s'effectue depuis le domaine public rue de Chevreuse et par des espaces ouverts au public rue Claude Bernard.

6. Stabilité au feu des structures :

Superstructure :

Les structures des bâtiments seront en béton.

Les façades seront en béton.

Plancher béton.

Infrastructure :

L'ensemble sera en béton.

7. Comportement au feu des façades et des couvertures :

Les façades seront en béton.

Les menuiseries seront en PVC.

Les planchers seront en béton.

Les couvertures seront en toitures en tuiles et/ou zinc.

8. Désenfumage des logements collectifs :

8.1. Paliers

Pas de ventilation palière (2^ofamille et 3^ofamille A)

8.2. Escaliers

Les escaliers des 6 halls sont cloisonnés et comportent un dispositif de désenfumage de 1m² en partie haute avec tirer lâcher en partie basse.

Une porte palière coupe feu à maintenir fermée sera mise en place à chaque étage.

9. Ascenseurs

Ils sont réalisés conformément à la norme P82.210.

10. Conduits et gaines

Ils seront recoupés à chaque niveau par des matériaux incombustibles de même degré que les planchers traversés.

11. Chauffage

Il est prévu 2 chaufferies, une chaufferie dans chaque sous-sol. Elles seront réalisées conformément à la réglementation en vigueur.

Il est prévu un raccord ZAG pour chaque chaufferie, rue Claude Bernard et rue de Chevreuse.

12. Eclairage de sécurité

L'éclairage de sécurité sera assuré selon les prescriptions réglementaires, constitué par des blocs autonomes de 60 lumens pour le repérage des issues et des cheminements.

13. Consignes

Les plans et consignes de sécurité seront affichés dans les halls.

14. Parc de stationnement

Le projet prévoit 3 parcs de stationnement en sous-sol desservi par une rampe commune accessible depuis la rue Claude Bernard.

Le premier parking comporte 94 places de parking dont 5 places réservées aux personnes à mobilité réduite et le second 36 places de parking dont 2 réservées aux personnes à mobilité réduite et le troisième 151 places dont 8 places réservées aux personnes à mobilité réduite.

Le troisième parking comportant 151 places, présente un compartimentage par le biais de porte de recoupement avec porte intégrée permettant de divisé le parking en compartiments inférieur à 3000m². Chaque zone comporte ses VB et sa VH.

Les places extérieures sont regroupées sur un parking situé à l'Est du terrain, accessible depuis la rue Claude Bernard. Il comporte 9 places dont 1 place réservée aux personnes à mobilité réduite.

Outre les dispositions précédemment évoquées (structure, stabilité, coupe feu), les dispositions suivantes seront appliquées aux parcs de stationnement en sous-sol :

Caves

Il est prévu 66 caves au sous-sol.

La distance de la cave la plus éloignée à la porte de sortie est inférieure à 20m.

Escalier

Les escaliers auront une largeur de 1.00m minimum (1.20m avec les mains courantes). Ils seront isolés du parc de stationnement par des SAS munis de 2 portes pare flamme ½heure, quand ils débouchent dans le sas du hall d'un bâtiment et d'une porte pare flamme ½heure quand il débouche directement à l'extérieur des bâtiments.

Circulations horizontales

Il n'existe pas de cul de sac de plus de 25 m.

La distance entre 2 issues est inférieure à 40m.

Ventilation

Les ventilations seront naturelles pour les VB et mécaniques pour les VH. Les ventilations hautes déboucheront dans le jardin en cœur d'îlot, à une distance supérieure ou égale à 8,00m des façades des bâtiments.

Eclairage de sécurité.

Les parcs de stationnement comporteront un éclairage de sécurité. Les points lumineux de balisage seront situés en partie haute et basse à 0.50m au plus au dessus du sol le long des allées de circulation sur la base de 0.50w/m².

Des blocs autonomes signaleront en outre l'accès aux sorties.

Moyen de secours

Les parcs comportent les moyens de secours suivant :

Bac à sable de 100 litres avec pelles.

Extincteurs du type 13.A-21B à raison de 1 pour 15 véhicules.